

Enjeux et impacts	Socio-économique	trafic routier	paysage	Hydrologie,sols et eaux souterraines	Biodiversité	Émissions atmosphériques	Nuisances Sonores	Nuisances olfactives	risques industriels
PITCH Jours de travail et amplitude horaire non définis.	150 emplois directs environ Panneaux photovoltaïques made in china (voir cet article) ***	216 mouvements de poids lourds 300 mouvements de véhicules légers	Destruction de haies autorisée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC 37 570 m2 = Six cellules de stockage de 6000m2 Hauteur de faitage sous bac = 13,7m	imperméabilisation des terres artificialisation des terres	Destruction de haies : mise en danger de 11 espèces d'oiseaux protégés, 2 espèces de mammifères, 1 espèce de reptile et 1 amphibien* Préservation partielle de haies périphériques	multiplication du trafic= émissions atmosphériques supplémentaires Énergie grise liée à la fabrication des panneaux photovoltaïques	augmentation des nuisances sonores liées à la hausse du trafic Utilisations d'engins de chargement et déchargement du site (chariots élévateurs, Transpalettes...) **	Augmentation des nuisances olfactives dues au trafic routier	incendie, fuites toxiques : Le risque zéro n'existe pas !
PIGEON 200000t d'enrobé par an horaires : h/du L au V : 5h/18h +20h/5h à certaines périodes de l'année	3 emplois directs Ristourne de 37000€ offerte par la CCN au groupe pour l'achat du terrain sur la ZAC	104 mouvements de poids lourds véhicules légers non quantifiés	2 cuves de 30m3 de propane 3 cuves de 80m3 de bitume (stockage) 1 cheminée de 24m de hauteur	imperméabilisation des terres artificialisation des terres	« sensibilité biologique faible de la parcelle » préservation de haies périphériques de part sa production : impact fort sur la biodiversité ! (dépassant largement l'échelle du Site...)	Mise en danger de la vie d'autrui (HAP, particules fines... se retrouveront dans nos légumes et dans les productions d'au moins 6 autres fermes) multiplication du trafic= émissions atmosphériques supplémentaires	Installation de broyage concassage D'1 puissance max de 450KW augmentation des nuisances sonores liées à la hausse du trafic	Très forte due au recyclage « le recyclage des croûtes d'enrobés génère généralement plus d'odeurs qu'une product* sans recyclage » Augmentation des nuisances olfactives dues au trafic routier	Explosion, incendie, fuites toxiques : Le risque zéro n'existe pas !
CAP ECO	aucune nouvelle embauche	+ 16 mouvements de poids lourds		imperméabilisation des terres artificialisation des terres		multiplication du trafic= émissions atmosphériques supplémentaires	Activité nécessitant une unité de broyage : existants : -175KW/H -72KW/H Nouveau : -180KW/H		
Impacts cumulés pour BARAKABIO MARAÎCHERS EN BIO DEPUIS 10 ANS, A 500m ENVIRON DE L'INDUSTRIALISATION DE LA ZAC	Perte de clientèle due à la proximité de l'enrobé perte potentielle de 3 emplois à terme perte de valeur de notre ferme et de toutes celles concernées dans le 1 Km des risques sanitaires Difficultés de transmissions de notre ferme et de toutes celles concernées	Pollution engendrée par l'augmentation D'environ 640 véhicules par jour (PL+VL) Augmentation des retombées de pollutions liées au trafic sur nos productions	impact visuel très important au regard des hauteurs des équipements prévus Les haies clairsemées qui séparent notre maison et notre ferme des impacts visuels seront elles étoffées et à quelle échéance ?	Notre ferme participe à la préservation de la qualité des sols bailleur= terre de liens : participe à la lutte contre l'artificialisation des terres et à la préservation de la biodiversité	réservoir de biodiversité Y'aura t'il des dégâts à prévoir sur nos planches de cultures dus à la migration de certaines espèces fuyant la zone : chevreuils, sangliers ?? Que vont devenir les insectes pollinisateurs ?	Impact sur la biodiversité nécessaire à la pollinisation de nos cultures multiplication du trafic= émissions atmosphériques supplémentaires Mise en danger de la vie d'autrui (HAP, particules fines... se retrouveront dans nos légumes et dans les productions d'au moins 6 autres fermes)	augmentation des nuisances sonores liées à la hausse du trafic et à l'utilisation d'équipements générant du bruit (concassage, Broyage...)	Augmentation des nuisances olfactives liées à la hausse du trafic et à l'activité de la centrale d'enrobé	exposés
RIVERAINS	perte d'activité possible pour plusieurs structures agricoles (vergers de la Grigonnais, ruchers des Moulins...) perte de valeur de nos maisons augmentation des assurances pro et perso gros impacts sur la qualité de vie pour les riverains de la zone	La Platrouais : un hameau voué à être enclavé à terme ? Le chemin du Souziquet pourra t'il encore être emprunté ?	impact visuel très important Quand seront plantés les haies prévues pour combler les dents creuses qui font des percées visuelles sur la ZAC ? (depuis 1989...)		Baisse de la qualité et du cadre de vie	Baisse de la qualité et du cadre de vie	Baisse de la qualité et du cadre de vie	Baisse de la qualité et du cadre de vie	exposés
Impacts cumulés	Socio-économique NEGATIF Des emplois créés sans se soucier de l'intégralité des acteurs économiques alentours et de la place qu'ils jouent pour atteindre les objectifs énoncés dans le projet territoire 2017/2030 ! Le dossier PITCH immo ne présente ni les jours, ni les horaires ni les amplitudes de travail ; à quoi faut il que l'on s'attende en terme de nuisances ?	Trafic routier NEGATIF +336 PL/jour +300 VL/jour augmentation de la Pollution engendrée Dégradation de la qualité de l'air augmentation des nuisances sonores dues au trafic Entretien des réseaux routiers ; qui paiera la note ? RN 137 : trafic et pollution intense ! RN 171 : intenable ! RD 35 : au bord de l'asphyxie	Paysages NEGATIF impact visuel très important au regard des hauteurs des équipements prévus Quand seront plantés les haies prévues pour combler les dents creuses qui font des percées visuelles sur la ZAC ?	Hydro, sols eaux souterraines NEGATIF Sur la question de l'hydrologie, tout n'a pas été pris en compte pour préserver la qualité de l'eau. Voir contribution du bassin versant Isaac, cher et Don pour la consultation ENRO P44 lien vers la contribution Imperméabilisation des sols	Biodiversité NEGATIF Gros impact pour la faune et la flore que l'industrialisation de la ZAC de l'Oseraye avec peu de compensations pour préserver de manière efficiente les espèces protégées sur site. Pourquoi la haie centrale a t'elle déjà été détruite avant l'autorisation préfectorale ? Qui s'est chargé de cela ? Imperméabilisation des sols et artificialisation des sols= perte de biodiversité Nous avons besoin d'insectes pollinisateurs pour que nos légumes poussent ! Quelles mesures compensatoires mises en œuvre à l'échelle de la ZAC ? ZNIEFF de La Grigonnais : 4,2Km	Emissions atmosphériques NEGATIF multiplication du trafic= émissions atmosphériques supplémentaires Mise en danger de la vie d'autrui (HAP, particules fines...) se retrouveront dans nos légumes et dans les productions d'au moins 6 autres fermes) Comment l'impact cumulé peut il être considéré comme « marginal » ?? Qui sera responsable en cas d'intoxication des clients des fermes avoisinantes ? Perte de biodiversité	nuisances sonores NEGATIF augmentation des nuisances sonores liées à la hausse du trafic et à l'utilisation d'équipements générant du bruit (concassage, Broyage...) Ces sources de bruits ne seront pas diluées par la présence de la RN 137, mais viendront s'ajouter à un climat sonore déjà présent= PLUS DE BRUIT !!! En cas de gênes nocturnes liés à cette augmentation est il prévu des aides à l'isolation phonique pour les riverains ??	nuisances olfactives NEGATIF Augmentation des nuisances olfactives liées à la hausse du trafic et à l'activité de la centrale d'enrobé : Pourra t'on encore profiter du calme et de l'air de nos jardins ?	Risques industriels NEGATIF Explosion, incendie, fuites toxiques : Le risque zéro n'existe pas ! La seule présence d'une centrale d'enrobé sur une zone proche d'habitations devrait , même s'il ne s'agit pas d'un Seveso seuil haut, induire un PPRT ! Alors les populations riveraines de ces bombes sanitaires se sentiraient déjà plus protégés et plus inclus dans les Décisions....

* Biodiversité : la présence d'un reptile protégé sur le site (le lézard à 2 crêtes) 11 espèces protégées d'oiseaux dont 7 nicheuses (Troglodyte mignon, Rouge gorge familier, pinson des arbres, Mésange bleue, et Fauvette à tête noire, Pouillot Vélocité Accenteur mouchet, héron cendré, Bergeronnette grise...); 2 mammifères protégés : La pipistrelle de Kuhl et la pipistrelle commune ; et un amphibien protégé : le crapaud commun.

**Les valeurs limites associées aux émissions sonores générées par le futur établissement PITCH IMMO seront prises en compte lors des campagnes de mesures acoustiques qui seront réalisées suite à la mise en exploitation des installations.

*** Il existe peu de fabricants de panneaux solaires en France. Parmi eux, on compte Systovi, Voltec, Recom-Sillia et DualSun. Tous conçoivent et assemblent leurs modules photovoltaïques en France.